
Vers la construction d'une nouvelle société par les révolutionnaires français L'exemple du calendrier républicain

SECCO François, le 10 mars 2019

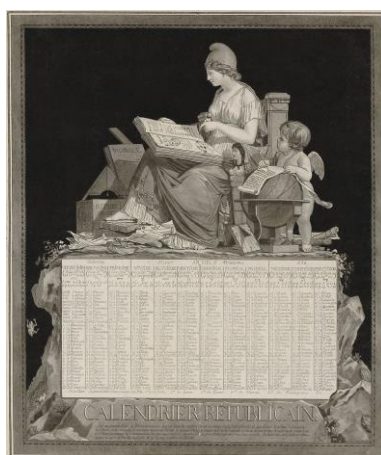
- Pour Le Club du Millénaire | Association internationale de recherche

Article disponible en ligne à l'adresse

- <http://clubdumillenaire.fr/2019/03/vers-la-construction-dune-nouvelle-societe-par-les-revolutionnaires-francais-lexemple-du-calendrier-republicain/>

Pour citer cet article

- SECCO François, « Vers la construction d'une nouvelle société par les révolutionnaires français. L'exemple du calendrier républicain », Sur le Clubdumillenaire.fr, 10 mars 2019



Philippe-Louis Debucourt, *Calendrier républicain de l'an III*

Distribution électronique Clubdumillenaire.fr pour © Le Club du Millénaire, 2019 La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site (voir la Créative Common Licence sur le site internet du Club du Millénaire).

Durant la période qui s'étend de 1789 à 1799, les révolutionnaires français pratiquent une politique volontariste qui a pour objectifs ultimes l'effacement de ce qui deviendra l'« Ancien Régime » au profit du système républicain ainsi que l'établissement d'un Homme nouveau¹. Faire table rase du passé et inventer l'avenir incarnaient les mots d'ordre pour les révolutionnaires des différentes instances de la Première République désireux de créer un nouveau système. Toutefois, pour établir ce nouvel ordre, les reliques du « temps des tyrans »² doivent être effacées et remplacées par des institutions capables de régénérer le peuple. Cette attention particulière portée à une matérialisation de ce que les contemporains de cette fin de XVIII^e siècle ressentent comme une rupture apparaît dès 1789 puisque plusieurs politiques et hommes influents évoquent déjà l'an I de la liberté. Ce premier pas avant que l'idée d'un nouveau calendrier ne soit réellement pensée montre alors que, pendant ce moment de rupture, le « temps » était également un élément que la République pouvait contrôler pour mettre en œuvre son projet d'émancipation prôné par ses acteurs les plus favorables. La Révolution Française est une période de l'histoire française qui voit de nombreux courants, acteurs et régimes politiques s'opposer et se renverser, ce qui rend la mise en œuvre de politiques qui ne peuvent s'effectuer que sur un temps long et évidemment difficile. Le calendrier républicain ou calendrier révolutionnaire utilisé par l'État entre 1793 et 1806 représente ainsi une des institutions créées par la Révolution française qui ont perduré malgré les changements de régime et qui ont subi plus ou moins d'attention selon les régimes. Il a pour première date le 22

septembre 1792 ou 1^{er} vendémiaire an I ce qui correspond à l'abolition de la monarchie en France par la Convention et le premier jour de la République française. Ainsi, s'il est possible d'analyser le calendrier républicain comme un instrument dans un contexte de remise en cause de l'ordre ancien, celui-ci s'intègre également dans une réforme des mesures du temps, de l'espace et participe à la constitution d'un peuple imprégné d'une morale propre à la République qui se construit en tant que régime politique mais aussi comme nouvelle croyance.

Une invention liée à la déchristianisation

La Révolution française se déroule avec un arrière-plan anticlérical très fort, surtout au sein des différents médias existants. Que ce soit dans les chansons ou des poésies comme « L'inutilité des prêtres : air du vaudeville des Visitandines » de Pierre Antoine Augustin de Piis, la presse avec *Le Père Duchesne* de Jacques-René Herbert³, ou encore le théâtre qui s'attaque au fanatisme telle la pièce *Charles IX ou La Saint-Barthélemy*, écrite par Marie-Joseph Chénier. Ce contexte, présent au début de la Révolution française, est renforcé à la suite de l'entrée en vigueur de la Constitution civile du clergé en 1790 qui entraîne une division, plusieurs prêtres, dits prêtres réfractaires, rejoignent le camp de la contre-révolution, ce qui alimente le sentiment anticlérical chez les révolutionnaires et provoque la mise en place de nombreuses mesures à leur encontre de la part de la Convention nationale entre septembre 1793 et juillet 1794, qui se caractérise alors par une forte période de déchristianisation⁴. Cette période comprend

¹ BACZKO Bronislaw, « Utopies pédagogiques de la Révolution française », *Libre 8*, 80-8, Petite bibliothèque, Payot, 1978

² Le terme de « tyran » apparaît dans les discours révolutionnaires, voir *Œuvres de Maximilien Robespierre*, tome IV, p256, et dans une fête décadaire instituée par le décret du 18 floréal an II (article VII)

³ Voir les différentes publications du journal pendant la Révolution :

http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb32795546m/date_17900101#resultat-id-1

⁴ Sur la déchristianisation de l'an II, voir VOVELLE Michel, *La Révolution contre l'Église, de la Raison à l'Être Suprême*, Bruxelles : Éditions Complexe, 1988

plusieurs actions comme la destruction de symboles, telle la sainte-ampoule utilisée pour oindre les rois de France lors de leur sacre et la profanation d'édifices religieux mais aussi plusieurs scènes iconoclastes et le remplacement de références chrétiennes dans la société par des substituts laïcs. Les manifestations de la déchristianisation vont aller au-delà de la période indiquée. Ce sentiment anticlérical, initié et maintenu par le climat révolutionnaire, s'explique par le fait qu'au moins une partie du clergé, illustré par les prêtres réfractaires, était perçu comme attaché ou faisant partie de l'Ancien Régime. Par association, la religion catholique était perçue comme un vestige de l'ancien ordre monarchique et religieux.



Victor Henri Juglar, *Pillage d'une église en 1793, 1885*

Cette vision de la religion catholique n'a pas systématiquement mené à une politique de répression de la part des révolutionnaires, comme en témoigne la Constitution civile du clergé. Celle-ci est une loi prise par l'État qui réorganise l'Église catholique française en lui laissant une relative indépendance tout en la soumettant à l'État. Cette loi repense le nombre de bâtiments religieux selon les départements et pose l'élection des évêques

par les électeurs des départements, ce qui fait que les membres du clergé sont intimement liés à l'organisation étatique dans l'espace. De plus, les évêques doivent prêter le « serment solennel de veiller avec soin sur les fidèles du diocèse qui lui est confié, d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi, et de maintenir de tout son pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le roi. »⁵, ce qui instaure un rapport hiérarchique d'infériorité des élus cléricaux vis-à-vis de l'État. L'intervention de l'État dans le culte catholique ne s'est donc pas toujours faite dans une logique de répression ou d'interdiction mais s'est parfois exprimée dans une perspective de création d'un système de compatibilité entre l'Église catholique et la République par des décisions politiques.

Le calendrier républicain résulte d'une dynamique non de combat ou de modification mais de remplacement des symboles et références catholiques par des symboles et valeurs républicains. Le calendrier révolutionnaire se met en place progressivement puisque la Convention nationale décide en septembre 1792 que les actes officiels seront datés de l'an I de la République mais il faut attendre le 14 vendémiaire an II, soit le 5 octobre 1793, et le rapport Romme, l'un des hommes qui a travaillé sur l'élaboration de ce nouveau calendrier, pour que celui-ci soit réellement mis en place. Le calendrier possède des particularités qui l'éloignent du calendrier grégorien et par conséquent de la religion catholique. Le calendrier révolutionnaire, à travers le rapport de Fabre d'Églantine⁶, n'associe aucun saint aux jours de l'année pour leur privilégier les noms de plantes ou d'éléments naturels (le 7 brumaire est associé à la figue par exemple), d'animaux (le cinquième jour de chaque semaine) ou d'instrument agricole (le dernier jour de la semaine). En outre, la semaine est basée sur dix jours (de primidi à décadi), ce qui s'éloigne

⁵ TITRE II. Article 21

⁶ FABRE D'ÉGLANTINE Philippe François Nazaire, *Rapport fait à la Convention Nationale, Dans la*

séance du 3 du second mois de la seconde année de la République Française, 1793

de la semaine de sept jours du calendrier grégorien qui fait référence aux sept jours de la création du monde, avec un dimanche destiné au repos. Ainsi, la République tente de soustraire l'imaginaire catholique de la population par la modification sensible du rapport au temps de la population dans le but de créer un nouvel imaginaire collectif basé sur la nation et sur la République en utilisant alors le même procédé que l'Église, c'est-à-dire un calendrier centré sur les idées à promouvoir.

« Si pour appuyer la nécessité de l'empire des images sur l'intelligence humaine, les arguments m'étoient nécessaires, sans entrer dans les analyses métaphysiques, la théorie, la doctrine & l'expérience des prêtres me présenteroient des faits suffisants. »⁷

Le calendrier révolutionnaire naît ainsi dans un moment particulier mais n'est pas le résultat d'un concours de circonstances. Il se projette dans un dessein bien plus universel du rapport de la population au temps.



Anonyme, Fabre d'Églantine

Une réforme universelle du rapport au temps

Le calendrier républicain n'a pas pour unique

but de supprimer les références religieuses présentes dans l'ancien calendrier mais se glisse en plus dans une reconfiguration profonde de la mesure et de l'interprétation du temps et de l'espace. Le calendrier républicain connaît une structure spécifique qui s'inscrit dans un projet de rationalisation des unités de mesure. Le calendrier est composé de douze mois (vendémiaire, brumaire et frimaire pour les mois d'automne ; nivôse, pluviôse et ventôse pour l'hiver ; germinal, floréal et prairial pour le printemps ; messidor, thermidor et fructidor pour l'été) tournés autour des saisons et du climat de celles-ci. Chaque mois possède trois semaines de dix jours (primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi et décadi) qui sont appelées décades. L'année du calendrier se décompose alors en 360 jours, auxquels sont ajoutés des jours complémentaires ou « sans-culottides » afin d'obtenir une année de 365 ou 366 jours, avec comme premier jour de l'année le 1^{er} vendémiaire (22 septembre). Ce nouveau calendrier repose alors sur une base dix pour les semaines, ce qui n'est pas sans rappeler le système métrique qui s'installe à la même époque et qui repose également sur une base dix. Romme a d'ailleurs travaillé sur le système métrique. De ce fait, le calendrier républicain rejoint l'idéal d'universalité révolutionnaire qui prend forme par de nouveaux systèmes de mesure, tant spatial avec le mètre, que temporel avec le calendrier qui est une unité de temps et un moyen de le mesurer.

Cette volonté de consacrer un nom évoquant le climat aux mois et les éléments naturels, animaux ou agricoles aux jours non-complémentaires provient de Fabre d'Églantine qui, toujours dans son rapport, propose, pour les objets indiqués, de donner des noms d'« *objet qui composent la véritable richesse nationale* ». ⁸

« Le calendrier étant une chose à laquelle on a si souvent recours, il faut profiter de la fréquence de cet usage, pour glisser parmi le peuple les notions rurales élémentaires, pour

⁷ Ibid.

⁸ Ibid.

lui montrer les richesses de la nature, pour lui faire aimer les champs, & lui désigner, avec méthode, l'ordre des influences du ciel & des productions de la terre. »⁹

L'idée de vouloir attribuer un nom spécifique, hors référence religieuse, aux jours de l'année se retrouve dans l'*Almanach des honnêtes gens* de Sylvain Maréchal en 1788 qui avançait la possibilité de remplacer les saints du calendrier par « *des grands hommes* ».

L'impératif de rationalisation touche alors tous les repères de la population. La nomenclature du calendrier révolutionnaire français invisibilise les jours chrétiens auxquels sont attachés des fêtes ou rituels importants comme le 1^{er} janvier qui n'est plus le premier jour de l'année. En outre, les autorités veillent à ce que les rites chrétiens, principalement pendant la durée de la déchristianisation, ne connaissent pas de festivités autres qu'iconoclastes. Les révolutionnaires ont très vite pensé à modifier une autre mesure du temps héritée des temps anciens, la journée, qui est alors reconstruite sur la numération décimale de 10 heures constituées de 100 minutes, elles-mêmes formées à partir de 100 secondes chacune. La perception même du temps a alors été réinventée par les révolutionnaires et des horloges révolutionnaires commencent à être fabriquées après 1793.

La modification du rapport au temps a un but scientifique de rationalisation pour les révolutionnaires qui débouche néanmoins également sur l'instrumentalisation de ce temps pour un projet d'éducation populaire.



Horloge décimale

Un calendrier de politique et de croyance

La régularité d'un calendrier permet, durant la période où se succèdent de nombreux régimes, une certaine continuité et plusieurs actes administratifs sont donc arrangés selon le calendrier républicain et plus particulièrement selon les décadis. Effectivement, les décadis sont les jours de repos, à la place du dimanche, les jours où sont annoncés les mariages et divorces ainsi que le jour où les municipalités proclament les lois devant les habitants. L'intérêt de se servir de la régularité du calendrier est triple : cela permet d'organiser les démarches administratives au niveau national, et d'installer l'État sur tout le territoire, de créer le jour de repos républicain qui n'est pas affilié au dimanche, supprimant alors seize jours de repos annuel puisqu'une année grégorienne comprend cinquante-deux dimanches alors qu'une année républicaine ne connaît que trente-six décadis et la solennité de la proclamation des lois fait de la République,

⁹ Ibid.

outre son caractère institutionnel et politique, un rendez-vous décadaire pour tous les Français. Ces aspects sont toutefois à relativiser puisque selon les régions, l'application des règles décadaires n'est pas toujours respectée¹⁰. Il arrive que des personnes ne respectent pas le repos décadaire ou que des municipalités ne proclament pas les lois le décadi, parfois parce que personne ne se présentait, ou maintiennent le dimanche, ce qui est parfois déploré :

« La sévérité est, pour l'intérêt général, la première base des principes de justice applicable à ces grandes époques. »¹¹

La mise en place d'un nouveau calendrier nécessite la mise en place de fêtes. Finalement, le calendrier républicain est une étape de la suppression de l'« absolu catholique » mais est remplacé par un nouvel absolu, un absolu républicain. Cet absolu se manifeste par la création de culte par les instances républicaines. C'est sous la Convention nationale qu'apparaissent le Culte de la Raison, qui s'est manifesté par une série de fêtes civiques et iconoclastes et le Culte de l'Être suprême, inventé par Robespierre, qui est un jour de festivités et de cérémonies se déroulant le 20 prairial. Le Culte de l'Être suprême consistait également en un ensemble de croyances, au-delà des festivités, qui rapprochait le culte d'une religion civile. La religion civile est un concept notamment développé par Rousseau dans le *Contrat social*, dont les révolutionnaires se sont inspirés, qui avance l'idée de construire une religion politique qui vise à créer un lien social civique mais qui débouche sur une sacralisation du régime. Rousseau écrit qu'« *il y a donc une profession de foi purement civile dont il appartient au souverain de fixer les articles non pas précisément comme dogme de religion, mais comme sentiments de*

sociabilité »¹². Le Culte de l'Être suprême avait pour but d'unifier la population française autour de cette entité transcendante, morale et civique. La fête de l'Être suprême était un moment de célébration publique qui s'apparentait à des processions religieuses, ce qui permettait au pouvoir politique de connaître sa propre transcendance qui n'est pas reliée au pouvoir religieux catholique et d'occuper non seulement l'espace mais aussi le temps au détriment de la religion catholique. Hannah Arendt, dans *Essai sur la révolution*, explique que le culte de l'Être suprême est un moyen pour Robespierre d'apporter une légitimité transcendante à la légitimité immanente populaire de la Loi car l'expression de la volonté générale ne suffisait pas à légitimer la Loi dans le temps. L'auteure rapproche cette recherche d'un absolu dans le domaine politique avec la République romaine où l'existence des lois trouvait son origine au niveau du peuple (*protestas*) mais dont l'autorité était sanctionnée par le Sénat oint de l'investiture jupitérienne (*auctoritas*). Ainsi, l'Être suprême est la matérialisation transcendante de la religion civique révolutionnaire qui parachève la construction d'une religion civile permettant de donner un sentiment affectif et passionnel ainsi qu'une morale solide au peuple, comme le préconisait Rousseau.

¹⁰ À ce sujet, voir PINGUE Danièle, « La réception du calendrier républicain dans les campagnes du Haut-Doubs. Quels enseignements, », *AHRF*, n°349, 2007, p. 79-86, et BIANCHI Serge, « La bataille du calendrier ou le décadi contre le dimanche. Nouvelles approches pour la réception du

calendrier républicain en milieu rural », *AHRF*, n° 312, 1998, p. 245-264

¹¹ *Observations sur le calendrier républicain*, Anonyme, 1795

¹² ROUSSEAU Jean-Jacques, *Le Contrat social*, 1762, p. 330



Être suprême. Peuple souverain. République française, anonyme

Après la chute de Robespierre le 10 thermidor an II, le Culte de l'Être suprême tombe en désuétude mais un nouveau culte apparaît alors, la théophilanthropie. La théophilanthropie est une tentative de synthèse des valeurs compatibles avec la République autour d'un même culte. Au-delà d'une religion civile ou civique, c'est la volonté d'instaurer une morale républicaine qui se substituerait à la religion chrétienne. L'initiateur de ce dogme est Jean-Baptiste Chemin-Dupontès qui, en 1796, écrit le *Manuel des théophilanthropes* dans lequel les principes de la théophilanthropie sont inscrits : le monothéisme, la croyance en l'Être suprême, et l'immortalité de l'âme, deux caractéristiques qui se retrouvent dans le culte initié par Robespierre. À ces principes, Mercier en ajoutait d'autres tels l'amour conjugal ou la bienfaisance¹³. La croyance en l'immortalité de l'âme a une valeur importante car cela signifie que les actions des personnes ont une importance, même après leur mort physique, ce qui entraîne la nécessité pour chacun d'être un bon citoyen. Ce dogme revêt ainsi un intérêt pour la

République car il intervient dans la politique d'éducation des individus qui doivent assimiler les concepts moraux et les valeurs de la République. Tout comme les cultes qui l'ont précédée, la théophilanthropie participe à cette volonté d'éduquer les masses et Chemin a d'ailleurs également publié un *Alphabet républicain*¹⁴ pour les enfants. La théophilanthropie est impulsée par plusieurs hommes influents, dont le directeur La Réveillère-Lépeaux, mais cette pseudo-religion va être abandonnée progressivement au profit du culte décadaire. Celui-ci trouve son origine dans le décret du 18 floréal an II qui institue les fêtes nationales (31 mai, 14 juillet, 10 août, 21 janvier) ainsi que les fêtes décadaires (une par décade) qui doivent être célébrées chaque décadi. Le Directoire, régime politique français en place entre 1795 et 1799, essaiera d'utiliser ces fêtes comme moyen d'éduquer la population à une culture républicaine¹⁵.

« Que chaque décadi, toutes les communes de la République voient donc enfin s'ouvrir de nouveaux temples, où se rassembleront, pour s'embraser d'un feu sacré, tous les enfants de la Patrie, qui doit désormais devenir la première divinité des Français. »¹⁶

¹³ De PILES Fortia, *Six lettres à S.L. Mercier : sur les 6 tomes de son Nouveau Paris*, 1801

¹⁴ CHEMIN-DUPONTÈS Jean-Baptiste, *Alphabet républicain, orné de gravures, & suivi de conversations à la portée des enfants, propres à leur inspirer l'amour de la liberté, de l'égalité, & de toutes les vertus républicaines*, 1793

¹⁵ OZOUF Mona, *La fête révolutionnaire, 1789-1799*, Paris, Gallimard, 1976

¹⁶ MATHIEZ Albert, *La théophilanthropie et le culte décadaire, Essai sur l'histoire religieuse de la Révolution 1796-1801*, 1903



Louis-Sébastien Mercier

L'exemple du calendrier républicain montre que la République ne veut pas simplement être construite comme un modèle politique mais a l'ambition de conquérir les âmes des Français. Les révolutionnaires ancrent la République également par la croyance et cela se fait par l'utilisation d'une politique culturelle caractérisée par une éducation morale et politique des jeunes générations et des hommes mûrs ainsi que des festivités. Le pouvoir moral, qui est un pouvoir codifié, est donc une légitimation du pouvoir politique de la première République. Les révolutionnaires voulaient changer la société par l'État. Émile Durkheim, dans *L'Éducation morale*, affirme la nécessité pour une société de mobiliser et de se retrouver autour de concepts et de symboles unificateurs et sacrés permettant alors de maintenir le tissu social. Le projet de société qu'a entrepris la première République s'inscrit dans cette logique de morale laïque

qui concurrence l'Église et enveloppe le régime républicain d'une connotation sacrée. Si le régime monarchique qui venait d'être abattu par les révolutionnaires avait comme l'une de ses caractéristiques la croyance dans le caractère immortel de la monarchie et la sacralité du roi, la première République propose non pas de détruire les croyances mais d'en changer les formes et le calendrier républicain a été un instrument pour promouvoir ces nouvelles croyances. Le calendrier républicain est finalement abandonné car il est abrogé en 1805 et le calendrier grégorien est remis en place le 1er janvier 1806. Force est de constater que le calendrier des révolutionnaires n'a été que très peu utilisé, que ce soit dans la vie courante ou dans les écrits puisque 75% des prêtres utilisaient le calendrier grégorien pour dater leurs lettres. Les horloges décimales, quant à elles, ont été abandonnées dès 1795. De plus, les divers cultes instaurés par les régimes successifs n'ont jamais connu un large succès auprès de la population, ce qui interroge sur la capacité de la première République d'avoir insufflé aux Français l'idéal moral républicain que les gouvernements, à travers le Culte de la Raison et de l'Être suprême, la théophilanthropie et le culte décadaire, voulait créer dans l'imaginaire collectif. Le calendrier a donc été un échec de la révolution culturelle voulue qui n'a pas, contrairement au système métrique pour les autres poids et mesures, atteint les objectifs de modification de rapport au temps de la population, de mise à l'écart du culte catholique et de création d'un culte républicain.

Club du Millénaire : SECCO François

Comité de rédaction : Club du Millénaire